

BULLETIN D'INSCRIPTION

ANNÉE SCOLAIRE 202 / 202 CLASSE _____

Photo

Rue du Valentin /
1004 Lausanne
info@levalentin.ch
www.levalentin.ch
+41 21 312 44 33

ÉLÈVE					
Nom de l'élève				Prénom	
Date de naissance				Confession	
☐ Fille	☐ Garçon			Langue maternelle	
Lieu d'origine				Nationalité	
MÈRE	RESPONS	SABLE LÉGA	ALE		
Nom				Prénom	
Téléphone pro.				Téléphone privé	
Mobile				E-mail	
Profession				Adresse	
NPA				Localité	
État civil PÈRE	☐ Célibataire ☐ RESPONS	□ Mariée SABLE LÉGA	□ Veuve	☐ Divorcée	
Nom				Prénom	
Téléphone pro.				Téléphone privé	
Mobile				E-mail	
Profession				Adresse	
NPA				Localité	
État civil	☐ Célibataire	☐ Marié	☐ Veuf	☐ Divorcé	
RENSEIGNEMENT DIVERS SUR L'ÉLÈVE					
Dernier établissen	nent scolaire fréqu	uenté			
En classe de (degr	é)				
Sport(s)/Instrume	nt(s) de musique	pratiqué(s) par	r l'élève		
Autres hobbies					



SANTÉ DE L'ÉLÈVE

Élámants à survaillar			
-			
	nenteuses		
Opérations subies			
Nom et n° de tél. du médeci	in traitant		
ASSURANCES DE L'ÉL	LÈVE		
N° AVS de l'élève	_•	•	
Nom de la caisse maladie			
Nom de l'assurance acciden	ts		
Nom de l'assurance respons	sabilité civile		
INFORMATIONS COM	MPTABLES (À COCHER SVP)		
Mode de paiement	nsuel (10 mensualités)	☐ Annuel (échéant le p	remier septembre avec 3 % d'escompte)
☐ Auti	re		
Restauration	nge à l'école 4 fois par semaine	☐ Mange à domicile	☐ Mange occasionnellement à l'école
Études dirigées 🚨 Oui	i (s'inscrire à la réception de l'école)	□ Non	
Adresse pour la facturation			
Adresse pour la corresponda	ance		
DOCUMENTS À FOUI	RNIR		
☐ Les derniers bulletins scolaires / carnet d'évaluation		☐ Une copie du passeport ou carte d'identité	
☐ Deux photos passeport récentes		☐ Une copie de la carte d'assurance maladie	
☐ Une attestation de suivi n	nédical / un certificat de bonne santé s	igné du pédiatre	

ADMISSION

Avant toute inscription, la Direction de l'école propose un premier entretien où sont présentés la dynamique de l'école et les horaires.

Des stages sont organisés pour chaque enfant afin qu'il puisse se familiariser avec l'école et les camarades.

Avant l'inscription définitive, l'enfant doit passer des tests de niveau qui permettent d'établir un rapport d'évaluation. Grâce à cette évaluation, le nouvel élève est orienté vers la classe correspondant le mieux à sa personnalité et à ses capacités.



INSCRIPTION

Une inscription est possible en toute période de l'année scolaire. Une place peut-être définitivement réservée à réception du bulletin d'inscription dûment rempli et signé par les parents ou le responsable légal.

RÉINSCRIPTION

L'élève est automatiquement inscrit pour l'année suivante. L'annulation de cette réinscription est possible si l'école est avertie **deux mois avant la fin de l'année scolaire** par lettre recommandée, sinon l'écolage du premier trimestre de l'année scolaire suivante est dû.

DÉPART / DÉSISTEMENT

L'inscription est pour l'année scolaire entière (de septembre à juin). Tout départ doit être annoncé par lettre recommandée au moins deux mois avant la fin du trimestre en cours, faute de quoi l'écolage du trimestre suivant reste dû. Ceci est aussi valable pour les repas, les ateliers de midi et les études dirigées.

DISCIPLINE

Si les circonstances l'exigent, la Direction de l'école se réserve le droit de renvoyer un élève en cours d'année (après avertissement), notamment pour des questions de comportement préjudiciable au bon fonctionnement de la classe ou de l'établissement.

QUALITÉ DE VIE

Les parents, en inscrivant, leur enfant acceptent le règlement de l'école. Ils en recevront un exemplaire appelé « Qualité de Vie » complet et détaillé en début d'année. Ce document fait partie intégrante des conditions générales de notre école.

REMARQUES		



UTILISATION DES PHOTOS

sont bien évidemment tout à fait respectueuses des élè	eignants prennent régulièrement des photos. Ces photos ves. Isées dans les publications de l'école tel que « Le Mag du
MODALITÉ DE PAIEMENT	
ÉCHÉANCES DES PAIEMENTS	
•	ois. Tous les montants dus sont payables dans les 30 jours en droit de facturer un montant supplémentaire de Fr. 20
Le paiement se fait au moyen du bulletin de versement auprès de la Banque Cantonale Vaudoise, 1001 Lausann	•
FRAIS ADMINISTRATIFS ET MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE	
Ce montant couvre les frais de matériel pédagogique comprend pas les livres, classeurs et cahiers.	e (photocopies, feuilles de dessin, etc.). Ce montant ne
FONDS DES FAMILLES Les familles qui inscrivent leurs enfants au Valentin béné de la même famille.	ficient d'un rabais sur l'écolage du deuxième enfant inscrit
ESCOMPTE	
Les montants de l'écolage bénéficient d'un escompt 1^{er} septembre.	te de 3% en cas de paiement total effectué avant le
TARIFS ANNUELS	
Les tarifs sont publiés dans le document « INFORMATIO Toute modification et adaptation des tarifs sont réservé	·
	ant légal de l'élève s'engagent à accepter les présentes et, en cas de réinscription, les conditions financières qui us les règlements de l'établissement.
Lieu	Date
Signature de la mère ou du responsable légal	Signature du père ou du responsable légal